

AMD cite Microsoft à comparaître contre Intel

La procédure engagée par AMD contre Intel a été portée auprès d'un tribunal de district du Delaware. AMD accuse de monopole, ou d'abus de position dominante, le leader mondial des microprocesseurs. AMD cherche à élargir son accès à des documents à charge, en citant à comparaître de nouveaux acteurs des PC.

Dans beaucoup de pays ? Etats-Unis, Europe, Asie -, AMD accuse Intel d'avoir fait pression sur de nombreux fabricants et assembleurs, afin de favoriser les technologies et processeurs Intel, au détriment des solutions concurrentes d'AMD. L'industrie des PC est appelée à comparaître en priorité. Mais AMD veut élargir sa plainte afin d'accéder à des documents susceptibles de renforcer sa démonstration. C'est à ce titre que le fondeur a appelé Microsoft à comparaître. AMD demande à entendre l'éditeur sur « *La participation actuelle et planifiée de Microsoft au support du lancement ou de la promotion de produits AMD (?) La réaction ou réponse d'Intel à la participation actuelle ou perçue de Microsoft à la collaboration ou au support d'AMD sur les publicités ou promotions d'AMD, des processeurs AMD et/ou des ordinateurs qui contiennent des processeurs AMD?* ». AMD souhaite aussi entendre Microsoft sur ses communications associant AMD et Intel à ses développements de logiciels pour les processeurs 64 bits, ainsi que sur son agenda pour la réalisation de ces logiciels. Cette convocation de Microsoft n'est pas une surprise en soi ! Après les fabricants de PC, AMD cherche à étoffer son dossier contre Intel, et se tourne logiquement vers le partenaire de longue date du duo Wintel, Microsoft.